

À LA UNE

C'est dans un contexte inédit de grave crise sanitaire que nous publions notre nouvelle « Feuille Bio », étoffée, sur 4 pages, regroupant actualités locales, régionales et nationales du réseau Bio. Cette Feuille Bio est à destination de tous les notifiés bio du département et elle est complémentaire des « Brèves Bio » que tous nos adhérents reçoivent par mail chaque fin de mois.

Dans ce contexte, TOUT LE RÉSEAU BIO vous assure de son soutien. Les salariées sont sur le pont, comme les membres du conseil d'administration du GAB17. Ils répondront au mieux à toutes les problématiques que soulèvent pour vous cette crise. Consultez notre [site régional](#) actualisé quotidiennement. Si vous avez des difficultés ou propositions particulières, vous pouvez envoyer un message directement au GAB17 à cette adresse spéciale COVID-19 : solidaritegab17@gmail.com

Notre Assemblée Générale, temps fort de la vie associative locale, a pu se tenir le 3 Mars avant la mise en confinement et le premier Conseil d'Administration avec la nouvelle équipe s'est tenu en visio-conférence ce 31 Mars. Ont été élus au bureau du GAB17 :

- 3 co-présidents : Julie PEREZ (viticultrice), Julien LUCY (maraîcher), Vincent DAVID (éleveur)
- Une trésorière : Jessika DAVID (GCU) et son adjointe Nathalie DE POIX (spiruline)
- Un (nouveau) secrétaire : Malik Rezzoug (volailles)

Toutes nos actions collectives sont suspendues. A la date de cette publication, nous ne sommes pas en mesure de vous indiquer un agenda avec de nouvelles dates de visites, de journées techniques...

En ce qui concerne la déclaration PAC, nous sommes en lien étroit avec la DDT de la Charente-Maritime. La formation TELEPAC se fera le 28 mai à 9h30 en visio-conférence et nous assurons des rendez-vous en visio-conférence depuis début avril. Rappelons que la date butoir de la Télédéclaration PAC est reportée au 15 juin (néanmoins, les nouveaux engagements Bio doivent se faire avant le 15 mai) et la Télédéclaration est possible depuis le 1^{er} avril.

➡ **PLUS D'INFOS SUR LES AIDES BIO PAC 2020 :**
www.bionouvelleaquitaine.com

👤 Karine TROUILLARD
k.trouillard17@bionouvelleaquitaine.com

Toute notre équipe, membres du CA, salariées du GAB17, est à votre écoute dans cette période compliquée et vous souhaite courage et santé.



Suivez-nous sur facebook
www.facebook.com/InfoGAB17/?ref=br_rs

DANS CE NUMÉRO

ACTU BIO EN CHARENTE-MARITIME
ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE EN COLLECTIF : VITICULTURE
« DÉVELOPPER L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE SUR MA COMMUNE : QUELS INTÉRÊTS ? »

ACTU BIO EN NOUVELLE-AQUITAINE
À REGARDER
QUELLES AIDES BIO POUR LA CAMPAGNE 2020 ?
BIO FRANÇAIS ÉQUITABLE

ACTU BIO EN FRANCE
ZNT : QUELS IMPACTS ?
PLATEFORME PANIER LOCAL
FAIRE PARTIE D'UN RÉSEAU



INFOS MISES À JOUR QUOTIDIENNEMENT
IMPACTS COVID-19 SUR L'ACTIVITÉ AGRICOLE

Infos sur commercialisation, vente directe, écoulement invendus, suspension contrôles bio, report PAC, aides aux entreprises ...

WWW.BIONOUELLEAQUITAINE.COM

AGENDA

Dans le cadre d'un strict respect des consignes gouvernementales en réponse à la propagation de l'épidémie du COVID-19, nous vous informons que toutes nos rencontres sont reportées à une date à définir.

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions.

ADHÉREZ !

Adhérer au réseau, c'est construire et développer la bio de demain ! Plus nous serons nombreux, plus nous serons légitimes à défendre nos/vos positions. Rejoignez-nous sur www.bionouvelleaquitaine.com

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE EN COLLECTIF : VITICULTURE

Face aux attentes croissantes des adhérents d'évoluer sur les aspects techniques de la viticulture bio, le GAB17 répond présent.

Le GAB 17 développe depuis le début de sa création une méthode de groupe technique qui a fait ses preuves. Un de ces groupes s'est mis en place en 2015 autour d'une dizaine de viticulteurs. Ce groupe se situe sur le secteur de Matha-Cognac-Burie-Rouillac. Ainsi, sur un territoire relativement restreint, des rendez-vous techniques d'une demi-journée sont organisés régulièrement durant la campagne de production.

« DÉVELOPPER L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE SUR MA COMMUNE : QUELS INTÉRÊTS ? »

Le GAB17 a invité les candidats aux municipales à parler des intérêts de la bio pour leur commune

C'est à la suite de son Assemblée Générale qui s'est tenue le 3 mars à Aigrefeuille d'Aunis, que le GAB17 a invité les candidats aux élections municipales de Charente-Maritime ainsi que les adhérents à participer à un temps d'échanges et de témoignages autour de cette thématique « Développer l'Agriculture Biologique sur ma commune : quels intérêts ? ».

L'objectif de cet événement était de mettre en lumière les initiatives de communes pour développer l'agriculture bio sur leur territoire et de montrer comment leurs actions en faveur de la bio permettraient de répondre à leurs problématiques et enjeux de territoire, qu'ils soient économiques, environnementaux ou bien sociaux.

Près de quarante personnes ont pu participer à cet après-midi riche. Le GAB17 avait convié plusieurs élus et territoires à venir témoigner de leur expérience. Se sont succédés à la table ronde :

LES BRASSEURS CUEILLEURS DE LANDRAIS CHERCHENT À MIEUX ORGANISER LEURS PARTENARIATS AVEC LES PRODUCTEURS LOCAUX

Les bières de cueillette, agrémentées de produits de saison en direct producteur est l'une de leurs spécialités depuis 4 ans. Du fait de la nouvelle taille de leurs brassins (2 000L), leurs besoins en fruits et légumes sont de 200 à 500 kg à la fois selon la force aromatique du produit (mutualisation entre producteurs possible).

Engagements possibles pour la production 2021 et possibilité de prendre les surplus et déclassés.

 contact@brasseurscueilleurs.fr
Arnaud • T 06 99 44 57 48

Un 2^{ème} groupe s'est mis en place en 2018 sur le secteur Saintes - Royan - Jonzac.

Enfin, un 3^{ème} groupe s'est créé depuis 2019 sur l'île d'Oléron. Dans ce cadre, les viticulteurs bénéficient d'un appui technique réalisé par un conseiller technique et d'un temps d'échanges entre pairs. Les thématiques abordées sont :

- La lutte contre les maladies fongiques : savoir adapter les produits utilisés, les dosages et la fréquence des traitements, savoir régler son pulvérisateur. Réalisation d'une synthèse des calendriers de traitement en fin de campagne.
- Matériel de travail du sol.
- Gestion de l'enherbement.
- La gestion des accidents de météorologiques.



- La Ville de La Rochelle : Gestion de l'Eau & Filières Bio - par Didier Dorin, agriculteur bio & Sandie Gatineau, animatrice Re-Resources - Service EAU à l'Agglo de La Rochelle.
- La commune de Cussac-Fort-Médoc : Une Régie Agricole Communale pour un projet alimentaire bio - par Guillaume, secrétaire général de la commune.
- La commune de Dolus d'Oléron : Agir sur le foncier, l'alimentation et le cadre de vie communal grâce à l'Agriculture bio - par Grégory Gendre, Maire de Dolus.
- La commune de Cercoux : De la cantine bio à la transition écologique communale - par Jeanne Blanc, Maire de Cercoux.
- Le Projet Alimentaire Territorial «Aunis» : Vers le 100 % bio, local et paysan pour la solidarité et l'environnement - par Benoît Hervé, membre du comité de préfiguration du PAT Aunis.

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE DIMANCHE 11 OCTOBRE 2020 !

Cette année, le GAB17 souhaite organiser son propre événement bio, il s'appellera « FestiBio17 - La Bio Locale & Paysanne » (anciennement Rentrée bio). Cette fête se veut être un événement fédérateur et convivial pour les adhérents et partenaires du GAB17, à destination du grand public. Animations, ateliers, ferme miniature, marché de producteurs, conférences, spectacle, buvette, repas fermier, sont prévus. Afin de réussir cette première édition du FestiBio17, nous sommes à la recherche d'un lieu et de bénévoles sans qui rien ne sera possible ! Alors si vous souhaitez nous donner un coup de main, contactez-nous dès maintenant : e.charles17@bionouvelleaquitaine.com

La prochaine réunion se tiendra le 28 avril de 17h à 19h (en visio-conférence).

À REGARDER

3 vidéos pour découvrir comment la bio est moteur de la transition alimentaire de nos territoires

Le bio c'est bien, la bio c'est mieux !

Le bio n'est qu'un label, LA bio, c'est un vrai projet de société qui participe à la transition écologique et économique des territoires. Qu'est-ce que ça change ?

➔ bit.ly/video-bio-1

Le vrai prix de la bio !

Les produits bio sont souvent plus chers que les autres. Cependant, tout compte fait manger bio ne coûte pas plus cher, au contraire. Cette vidéo nous montre l'ensemble des paramètres à prendre en compte.

➔ bit.ly/video-bio-2

Une cantine, 100% bio et locale, c'est possible !

Le 100 % bio et local à la cantine suppose une réflexion globale sur l'organisation des filières à l'échelle du territoire. Ça implique quoi exactement ?

➔ bit.ly/video-bio-3



QUELLES AIDES BIO POUR LA CAMPAGNE 2020 ?

Pas de modification pour les conversions, mais des changements pour les aides au maintien.

Les partenaires du pacte bio régional se sont concertés afin de négocier les aides de la campagne 2020, dernière année de l'actuelle programmation de la Politique Agricole Commune (PAC).

Bio Nouvelle-Aquitaine a réussi à faire évoluer les premières positions dans un cadre financier contraint.

En résumé :

- pas de modification de l'aide à la conversion (CAB) et au maintien (MAB) pour les contrats déjà engagés pour 5 ans entre 2016 et 2019 ;
- pas de modification de la CAB pour les nouveaux contrats en 2020 ;
- des changements de conditions et plafonds pour la MAB pour ceux qui sortent de 5 ans de CAB ou de MAB.

Notons les efforts de la Région pour conserver la MAB en 2020.

➔ Toutes les précisions dans cet article et auprès des conseillers projet de votre département.

LIEN : bit.ly/mab-cab-2020

NOTRE ACTIVITÉ EN 2019

Comme chaque année, Bio Nouvelle-Aquitaine publie son rapport d'activité. Cette parution est l'occasion de revenir sur les principales réalisations et actualités de la Fédération Régionale de l'Agriculture Bio.

En 2019, Bio Nouvelle-Aquitaine comptait 27 structures adhérentes qui se sont mobilisées sur plusieurs sujets stratégiques en lien avec les actualités (aides bio, serres chauffées, ré-homologation du cuivre, ZNT, PAC...). Plus de 1000 actions ont été mises en œuvre pour le développement de la bio (rencontres, accompagnements d'agriculteurs, entreprise et collectivités, publications, expérimentations, projets divers...). Une activité foisonnante menée en collaboration avec plus de 60 partenaires opérationnels et 26 partenaires financiers dans toute la Nouvelle-Aquitaine.

➔ bit.ly/activite-2019-bio-na

BIO FRANÇAIS ÉQUITABLE

Un nouveau label pour valoriser les productions locales

POUR QUI ? Organisations de producteurs, transformateurs, distributeurs ou partenaires équitables, certifiés Bio.

QUE CONTIENT-IL ? Le cahier des charges (disponible sur www.fnab.org) prévoit des contrats de 3 ans équitables entre les opérateurs de production et les partenaires pour fixer les modalités.

L'OPÉRATEUR DE PRODUCTION AU CENTRE DU LABEL : il doit s'assurer de la traçabilité des produits, réaliser une analyse des risques sociaux liés à ses activités et à celles des producteurs fournisseurs inclus dans la démarche, afin d'assurer d'une bonne performance sociale, et constituer un comité de gestion du fond de développement qui a pour but de soutenir et promouvoir le développement de la bio. Les transformateurs et distributeurs intégrés dans le label participent au financement de ce fond de développement.

UN LABEL ISSU D'UN TRAVAIL SUR LE COMMERCE ÉQUITABLE NORD NORD

Instaurer un système de commerce équitable et accompagner la production sur le juste prix est un travail quotidien pour le réseau Bio. La FNAB fait partie des initiateurs de la Charte du « Commerce Équitable Local » qui a pour objectif d'adapter les principes du commerce équitable traditionnel au contexte français.

En région : le réseau Bio Nouvelle-Aquitaine organise des formations pour accompagner les producteurs à établir leur prix de revient. Il organise des événements permettant l'échange producteur-opérateur-distributeur (type Mois de la Bio). Il sensibilise et travaille avec les opérateurs économiques régionaux pour que le juste prix des productions soit en concordance avec le travail des producteurs.



ZNT : QUELS IMPACTS ?

Un arrêté et un décret instaurent, depuis le 1er janvier 2020, de nouvelles mesures de protection des populations lors de l'épandage de pesticides.

L'arrêté fixe des distances de sécurité :



Mais attention, ce sont celles figurant dans les Autorisations de Mise sur le Marché (AMM) des produits qui prévalent.

Le seul produit UAB à ce jour concerné est le Copless de Nufarm mais certains produits, notamment cupriques, pourraient à l'avenir être concernés par une ZNT riverain. Le sujet se précise et nous apprenons au fur et à mesure de nouvelles recommandations, ainsi nous vous invitons à consulter régulièrement notre page internet actualisée :

bit.ly/biona-znt-2020

PLATEFORME PANIER LOCAL

Panier Local, éditeur de logiciels, propose des outils web pour la distribution en circuit court. Fin 2019, la FNAB a engagé un partenariat avec Panier Local pour créer un observatoire des prix en circuit court bio.

Chaque adhérent au réseau FNAB bénéficie de 150 euros offerts sur ses frais de déploiement + 3 mensualités offertes (valeur : 30 euros par mois). Pour une ferme qui démarre la distribution en circuit court, cela permet de s'équiper avec une solution professionnelle sans aucun frais pendant 3 mois, incluant la gestion commerciale ainsi qu'un site internet et une boutique en ligne.

L'adhérent bénéficie des statistiques fournies par le groupement départemental (GAB) auquel il adhère et d'une mention dans l'annuaire de l'observatoire ; en contrepartie, il s'engage à classer ses clients/produits et autorise la FNAB à extraire et traiter les données anonymes.

www.panierlocal.com

FAIRE PARTIE D'UN RÉSEAU

Le réseau FNAB s'est organisé dès le début du confinement pour répondre, au mieux, aux attentes des agriculteurs bio.

Vous pouvez poser vos questions au GAB de votre département qui les transmettra à la FNAB. Celle-ci est en lien avec le Ministère de l'Agriculture et les partenaires agricoles avec lesquels ils étudient des solutions. Par exemple, pour pallier le manque de main d'oeuvre dans certains secteurs agricoles la FNAB s'est associée au déploiement de la plateforme de Pôle emploi :

<https://mobilisationemploi.gouv.fr/#/accueil>

La FNAB a aussi créé une commission pour étudier les impacts de la crise sur le secteur bio et prévoir les mesures économiques à solliciter auprès de l'Etat.

Au niveau régional, Bio Nouvelle-Aquitaine est en relation régulière avec les services de la Région et de la DRAAF pour traiter efficacement les problématiques rencontrées localement. Mi-mars, elle s'est mobilisée pour obtenir l'aide au maintien en 2020 pour l'ensemble des producteurs bio.

Les structures départementales sont sur le pont depuis le début pour trouver les solutions aux débouchés des producteurs et pour se faire les relais des problématiques de terrain. Nous avons recensé les initiatives liées à la vente de produits bio ici :

www.bionouvelleaquitaine.com/trouver-des-produits-bio/

Cette période de crise met en évidence l'importance du réseau pour trouver des solutions collectivement. Donc n'hésitez pas à faire remonter vos problématiques, nous essayerons de vous aider. Contactez votre GAB.

GAINS SYNDICAUX DE LA FNAB EN 2019

La FNAB défend depuis plus de 40 ans une agriculture biologique exigeante, solidaire et cohérente.

L'année 2019 a été marquée par des combats de fond, mais aussi d'autres médiatiques portés par des producteurs-rice-s, des administrateurs-rice-s et une équipe de salariés mobilisés : défense des aides, renforcement du cahier des charges (serres chauffées, bien-être des animaux), meilleure prise en compte des spécificités des modes de production bio (plantes en élevage, cuivre, transparence sur les prix...).

[Téléchargez la lettre des gains syndicaux 2019](#)

2020 est d'ores et déjà une année pleine d'enjeux et de défis pour notre réseau : gestion économique de la crise sanitaire du Covid-19, préparation de la nouvelle PAC, pérennisation des aides bio, finalisation du nouveau règlement bio...

Pour continuer à porter la voix des productrices et producteurs bio en toute légitimité et en faveur d'un développement cohérent et solidaire de la bio, votre adhésion en 2020 est plus que jamais essentielle !

Contactez votre GAB pour en savoir plus